



conséquent, un travail important a été mené avec l'USH et des représentants des collectivités, pour élaborer un cadre national d'engagements sur la qualité de service proposés par les bailleurs sociaux.

La charte signée en avril dernier engage l'État et les bailleurs sociaux à la mise en œuvre concrète et quotidienne d'actions relatives à la qualité de vie des habitants dans les quartiers, qu'il s'agisse de la qualité des relations locatives, de la tranquillité, de la salubrité, de l'insonorisation des bâtiments, de l'isolation thermique, du dépannage des ascenseurs... Elle encourage aussi le renforcement du dialogue avec les

locataires et leurs représentants, ainsi que le développement de structures inter-bailleurs, afin de mutualiser les ressources pour l'emploi de gardiens et agents de proximité dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville.

Nationale, la charte se déclinera localement dans les contrats de ville, et doit permettre la mise en œuvre d'actions, quartier par quartier, et bailleur par bailleur. Un bilan triennal sera réalisé par l'USH.

**Pour en savoir plus :**  
[www.ville.gouv.fr](http://www.ville.gouv.fr)  
[www.union-habitat.org](http://www.union-habitat.org)

ce guide se veut avant tout un outil d'accompagnement des maîtres d'ouvrage et des maîtres d'œuvre pour une meilleure intégration des questions de santé dans les PLU. Pour les premiers, ce guide devrait permettre de mieux préparer le travail sur ce sujet, notamment en l'anticipant dans les cahiers des charges de maîtrise d'œuvre. Pour les seconds, il s'agit de disposer d'un vademecum, qui clarifie au mieux la boîte à outils à disposition sur ces questions.



Cet ouvrage a pour objectif d'aider à un meilleur dialogue entre les parties prenantes de l'élaboration d'un PLU, sur des problématiques, qui restent, pour certaines, encore assez marginalisées.

## VIENT DE PARAÎTRE

### Guide PLU et santé environnementale

*La santé est de plus en plus intégrée aux documents d'urbanisme et notamment les documents réglementaires que sont les Plans Locaux d'Urbanisme. En Aquitaine, un guide méthodologique visant à accompagner les maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre de ces PLU, dans la prise en compte des enjeux de la santé environnementale, vient de paraître.*

Le guide se compose de fiches thématiques, précédées d'une partie introductive présentant le cadre

général d'un plan local d'urbanisme ainsi que ses liens avec la santé humaine.

Il est structuré sur un principe de fiches autour de :

- 9 grandes thématiques en lien avec le facteur environnement : alimentation en eau potable, assainissement des eaux usées, qualité des eaux de baignade, Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, gestion des sites et sols pollués, bruit, qualité de l'air, îlots de chaleur urbains, pollution électromagnétique.



• 3 facteurs en lien avec le cadre et les modes de vie : habitat dégradé, agriculture de proximité (en relation avec l'alimentation) et activité physique. Ces thématiques sont abordées sur la dimension « préventive » de la santé, c'est-à-dire l'action sur les facteurs de risques et de pathologies.

le guide met l'accent sur le cadrage juridique de chaque sujet, afin de bien identifier le rôle du document d'urbanisme dans l'ensemble des dispositifs réglementaires par ailleurs mobilisables.

Chaque fiche se compose de 7 rubriques (définitions, cadre réglementaire, problématisation des enjeux, liste des acteurs locaux...) et précise la façon de traduire chaque thématique dans l'écriture du document. Par exemple, pour les îlots de chaleur urbains, afin de limiter les risques liés aux épisodes de forte chaleur, le guide donne comme objectif de réguler le climat urbain par des aménagements adaptés.

Pour autant, sur un territoire donné, chaque thématique n'a pas le même niveau d'importance et nécessite d'être traitée en proportion des enjeux qu'elle soulève.

Ainsi, le guide propose-t-il, pour chaque sujet, une grille de questionnement des enjeux sur le territoire de projet.

168 pages – Gratuit

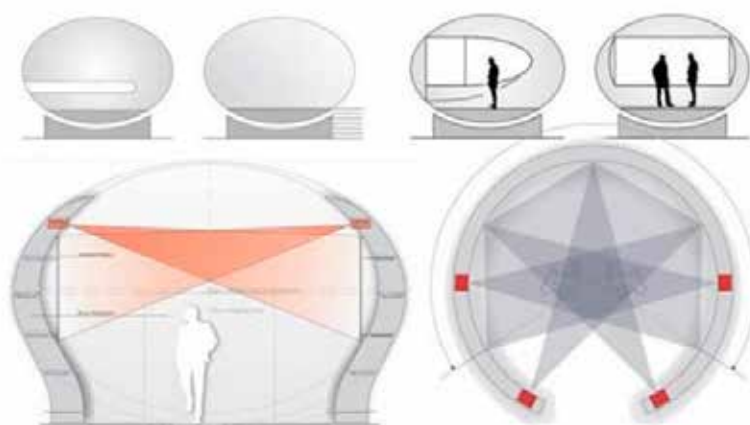
Agence d'urbanisme Bordeaux métropole Aquitaine en collaboration avec l'agence ARS Aquitaine

Guide téléchargeable sur :  
[www.aurba.org/Etudes/Themes/Environnement](http://www.aurba.org/Etudes/Themes/Environnement)

## NOUVEAU PRODUIT

### Hyperambiotopes urbains participatifs (HAUP)

*Dispositif immersif et interactif, HAUP a été présenté en avant-première lors du salon Innovatives SCH organisé à Paris par le CNRS (<http://innovatives.cnrs.fr>). Il permet de reconstituer et simuler des paysages sonores. Lors du salon l'installation permettait de spatialiser les sons urbains dans l'image panoramique des places Royale et Graslin (Nantes).*



Le projet HAUP est un système immersif et interactif dans les paysages sonores. Il s'intègre dans le dispositif Naexus (voir encadré), « bulle immersive » équipée d'écrans panoramiques courbés et d'enceintes pour la restitution tridimensionnelle du son. Dans le projet HAUP, les utilisateurs peuvent agir sur l'environnement sonore via une tablette. En cela, il propose un lieu de « concertation » pluridisciplinaire, outil de partage des dimensions sensibles du paysage à l'intention des politiques, décisionnaires et usagers de l'espace urbain, dans une logique de participation citoyenne aux projets d'aménagement.

Naexus est une structure sphérique d'un diamètre interne de 5 m, équipée d'un écran panoramique courbé et d'enceintes pour un rendu tridimensionnel du son.

Elle peut accueillir de 10 à 15 personnes en simultané pour des séances d'environ 20 minutes. Le spectateur est totalement environné par l'image, comme immergé dans sa « bulle ».

Pour en savoir plus :  
<http://www.naexus.com>